

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 novembre 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 12 et 13 novembre 2012**

**2012 R. 66** - Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (SIEMP).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 30 octobre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (Conseil d'administration) :

Mme Emmanuelle BECKER en remplacement de M. Ian BROSSAT, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.